



/ 138187

SEANCE DU COMITE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2023

PRESENTATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

I. Equilibre global

La décision modificative du budget 2023 n°2 s'équilibre en dépenses et en recettes à **1,718 millions d'euros (M€)**. Elle ne porte que des objectifs d'ajustements techniques de régularisation de crédits réels et d'ordre répartis sur les deux sections.

La section d'exploitation :

DEPENSES D'EXPLOITATION			RECETTES D'EXPLOITATION		
Chapitre - Libellé	Propositions DM	Budgété 2023	Chapitre - Libellé	Propositions DM	Budgété 2023
011 - Charges à caractère général	-285 000,00	31 477 365,00	013 - Atténuations de charges		25 000,00
012 - Charges de personnel		9 180 000,00	70 - Ventes de produits		131 570 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	285 000,00	1 084 500,00	74 - Subventions d'exploitation		90 000,00
Total des dépenses de gestion des services	0,00	41 741 865,00	75 - Autres produits de gestion courante		100,00
66 - Charges financières		5 150 000,00	Total des recettes de gestion des services	0,00	131 685 100,00
67 - Charges exceptionnelles		10 884 788,18	76 - Produits financiers	99 000,00	141 000,00
68 - Dotations aux provisions et dépréciations		41 439,69	77 - Produits exceptionnels	-99 000,00	786 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation	0,00	57 818 092,87	78 - Reprises sur provisions et dépréciations		-
023 - Virement à la section d'investissement		995 739,45	Total des recettes de gestion des services	0,00	132 612 100,00
042 - Opération de transfert entre sections		81 441 205,86	042 - Opération d'ordre transfert entre sections		3 000 000,00
043 - Opérations à l'intérieur de la section		-	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		-
Total des dépenses d'ordre d'exploitation	0,00	82 436 945,31	Total des recettes d'ordre d'exploitation	0,00	3 000 000,00
Total	0,00	140 255 038,18	Total	0,00	135 612 100,00
R002 - RESULTAT REPORTE					4 642 938,18
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		140 255 038,18	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES		140 255 038,18

La section d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Chapitre - Libellé	Propositions DM	Total	Chapitre - Libellé	Propositions DM	Total
20 - Immobilisations incorporelles		5 560 178,90	13 - Subventions d'investissement	-1 718 000,00	6 977 000,00
21 - Immobilisations corporelles		618 252,57	16 - Emprunts et dettes assimilés		34 854 603,13
23 - Immobilisations en cours		110 757 508,43	23 - Immobilisations en cours		0,00
Total des opérations d'équipement		-	Total des recettes d'équipement	-1 718 000,00	41 831 603,13
Total des dépenses d'équipement	0,00	116 935 939,90	10 - Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 - Subventions d'investissement		-	106 - Réserves		29 324,22
16 - Emprunts et dettes assimilés		25 410 000,00	27 - Autres immobilisations financières	1 718 000,00	1 718 000,00
27 - Autres immobilisations financières		-	Total des recettes financières	1 718 000,00	1 747 324,22
Total des dépenses financières	0,00	25 410 000,00	45... Total des opérations pour compte de tiers		0,00
45... Total des opérations pour compte de tiers		-	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	43 578 927,35
Total des dépenses réelles d'investissement	0,00	142 345 939,90	021 - Virement de la section d'exploitation		995 739,45
040 - Opération d'ordre transfert entre sections		3 000 000,00	040 - Opération d'ordre transfert entre sections		81 441 205,86
041 - Opérations patrimoniales	1 717 553,96	11 717 553,96	041 - Opérations patrimoniales	1 717 553,96	11 717 553,96
Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 717 553,96	14 717 553,96	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 717 553,96	94 154 499,27
Total	1 717 553,96	157 063 493,86	Total	1 717 553,96	137 733 426,62
R001 - SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE					19 330 067,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		157 063 493,86	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		157 063 493,86

II. La répartition des inscriptions

A. Des mouvements entre chapitres budgétaires

Le chapitre budgétaire correspond au niveau de vote retenu par le Comité, et donc celui auquel s'effectue le suivi et le contrôle des crédits.

En l'espèce, plusieurs projets à dominante informatique ont été inscrits en prévision sur le chapitre 011 "Charges à caractère général " alors que leurs dépenses relèvent, en pratique, d'une imputation sur les subdivisions du compte 651 dédiées notamment à l'informatique en nuage (nomenclature spécifique créée au 1^{er} janvier 2023), et donc du chapitre 65 " Autres charges de gestion courante ".

Il est proposé au Comité d'approuver la décision modificative comprenant cet ajustement de régularisation à somme nulle (285K€ déplacés du chapitre 011 vers le chapitre 65).

B. La mise en œuvre comptable des protocoles avec les EPT

Les protocoles signés avec les deux Etablissements publics territoriaux sortants, Est Ensemble et Grand-Orly Seine Bièvre, prévoient en leur article 5, les modalités de remboursement des échéances de dette selon une quote-part déterminée pour chacun d'entre eux.

Le schéma comptable de mise en œuvre de ces clauses contractuelles a été confirmé par le comptable assignataire du SEDIF. Il se traduit par des mouvements d'ordre, équilibrés en dépenses et recettes, à hauteur de 1 717 553,96 euros sur les chapitres 10 " Dotations, fonds divers et réserves " et 27 " Autres immobilisations financières ".

Parallèlement, l'imputation des mouvements réels de recettes exécutés annuellement, et dont le montant s'élève à 1,718 M€ sur 2023, est ajustée basculant du chapitre 77 " Produits exceptionnels " au chapitre 76 " Produits financiers " en section de fonctionnement, et du chapitre 13 " Subventions d'investissement " au chapitre 27 " Autres immobilisations financières " en investissement. Là encore ce mouvement de régularisation comptable s'effectue à somme nulle.
